



Regularisation technicien superieure

Par **daly_old**, le **03/12/2007** à **23:12**

monsieurs,,

je suis en france depuis janvier 2005 j'avais un statut d'etudiant et depuis le 26/11/06 je suis rien autrement dit sans papier...

ma question c que avec la nouvelle loi sur l'immigration choisie comment je peux faire pour regulariser ma situation sachant que j'ai le BTS en Automatisme et Informatique Industrielle et une experience de 2ans en domaine d'industrie..??

MERCI